

COMPTE RENDU de la réunion du **COMITÉ DES CHEFS DE SERVICE DE PSYCHOLOGIE ET REPRÉSENTANTS PROFESSIONNELS DES PSYCHOLOGUES EN MILIEU HOSPITALIER** tenue le vendredi **10 octobre 2008** à 9 h 30, au siège social de l'Ordre des psychologues du Québec, 5^e étage (Salle des Présidents).

<http://www.geocities.com/psychosp>

PRÉSENCES :	M. Yves Beaulieu	Hôpital de Montréal pour Enfants
	M ^{me} Louise Bellemare	C.H. Pierre-Boucher, Longueuil
	M ^{me} Huguette Bérubé	Hôpital Charles LeMoynes, Greenfield Park
	M ^{me} Micheline Bibeau	C.H. de l'Université de Montréal
	M ^{me} Marie-Andrée Brisson	CHCR Antoine-Labelle, l'Annonciation
	M ^{me} Rose-Marie Charest	Ordre des psychologues
	M. Marcel Courtemanche	C.H. de l'Université de Montréal
	M ^{me} Francine Doré	C.H. Pierre-Janet, Hull
	M. Louis E. Dubois	CSSS Gatineau
	M. André Gilbert	CSSS Sorel-Tracy
	M ^{me} Suzanne Lapointe	CSSS du Suroît, Valleyfield
	M. Sylvain Miljours	Hôpital juif de réadaptation
	M ^{me} Line Nayel	Hôpital Maisonneuve-Rosemont, Montréal
	M. Camillo Zacchia	Hôpital Douglas, Verdun
	M ^{me} Terry Zaloum	C.H. Rivière-des-Prairies, Montréal

Monsieur Marcel Courtemanche préside la rencontre et M^{me} Micheline Bibeau agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté et se lit comme suit :

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 30 MAI 2008;
3. AFFAIRES DÉCOULANT;
4. SUIVI DU DOSSIER SUR LA MODERNISATION DU SYSTÈME PROFESSIONNEL (PROJET DE LOI 50) : VISITE DE MME ROSE-MARIE CHAREST;
5. NORMES D'AGRÈMENT DES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES DE PSYCHOLOGIE;
6. IMPLANTATION DU PLAN D'ACTION EN SANTÉ MENTALE;
7. FORMATION SUR LA NOUVELLE VERSION DU WAIS-IV;
8. DIVERS : Rapports d'évaluation des psychologues; Relativité salariale; Référence médicale pour une demande de consultation en psychologie?;
9. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION.

2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 30 MAI 2008

Le compte rendu de la réunion du 30 mai 2008 est adopté à l'unanimité.

3. AFFAIRES DÉCOULANT

Se référant à la page 3, point 7 – Divers : Paperasse concernant la gestion des stages à l'UQAM : M. Camillo Zacchia mentionne avoir discuté, récemment, avec Mme Anne-Marie Robert de l'UQAM concernant la gestion des stages. Une discussion a lieu sur les contrats de stages. Il

est mentionné que les exigences des universités sont en lien direct avec les conditions d'agrément des programmes universitaires de psychologie. Comme l'UQAM doit répondre aux exigences de l'OPQ, les membres du comité proposent de faire des représentations auprès de l'OPQ.

Se référant à la page 3, point 7 – Divers : Moratoire au sujet des tests projectifs : à ce sujet, M. Marcel Courtemanche réfère au nouveau Code de déontologie de l'OPQ à l'article 23.

4. SUIVI DU DOSSIER SUR LA MODERNISATION DU SYSTÈME PROFESSIONNEL (PROJET DE LOI 50) : VISITE DE MME ROSE-MARIE CHAREST

Mme Rose-Marie Charest se dit très déçue que le projet de loi 50 n'ait pas été adopté au printemps dernier. Il y a eu opposition de la part de l'AMPQ (l'Association des médecins psychiatres du Québec) et l'adoption fut reportée à l'automne. Ce groupe de médecins psychiatres s'est opposé suite à la parution, dans La Presse, d'une pétition provenant de psychologues qui dénonçaient le fait que 600 familles sont en attente de « diagnostics » de TED ou autisme. L'AMPQ veut s'assurer que les psychologues ne donnent pas de diagnostics psychiatriques et veut en savoir un peu plus sur le « diagnostic psychologique ». Les membres présents s'entendent pour dire qu'un psychologue peut se référer à 4 axes sur 5 du DSM-IV et qu'il a l'obligation de consulter pour le 3^e axe.

Mme Charest mentionne que l'OPQ vient de débloquer un budget pour entreprendre une recherche à ce sujet.

D'autre part, une discussion a lieu sur les psychologues en 1^{ère}, 2^e et 3^e lignes et sur l'utilisation des professionnels en milieu hospitalier.

En conclusion, Mme Charest mentionne qu'on peut faire avancer les choses sans guerre et conflit. De plus, elle demande aux psychologues qui veulent prendre des initiatives de communiquer avec l'OPQ qui est prêt à les soutenir.

5. NORMES D'AGRÈMENT DES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES DE PSYCHOLOGIE

Une rencontre du sous-comité sur les normes d'agrément, formé de dix membres, est prévue le 28 novembre prochain. Lors de cette rencontre, un ordre du jour sera proposé et M. Marcel Courtemanche rencontrera un représentant de l'OPQ en janvier prochain pour faire les recommandations du comité.

6. IMPLANTATION DU PLAN D'ACTION EN SANTÉ MENTALE

Chaque membre témoigne de l'évolution du processus dans son milieu. La discussion se poursuit.

7. FORMATION SUR LA NOUVELLE VERSION DU WAIS-IV

Mme Huguette Bérubé informe les membres que la compagnie Pearson Canada offre une formation gratuite sur la nouvelle version du WAIS-IV. Cette formation aura lieu le 30 octobre 2008 de 8 h 30 à 12 h à l'Hôtel Hyatt Regency. On peut s'inscrire en ligne au www.pearsonassess.ca/workshops ou par téléphone au 1-866-335-8418.

8. DIVERS

.Rapports d'évaluation des psychologues

Mme Line Nayel rapporte que la majorité des psychologues dans son milieu qui ont à présenter des expertises en cour vivent des problèmes face aux patients qui n'acceptent pas et contestent leur rapport. Certains patients menacent de poursuites s'ils n'ont pas de réponse positive à leur demande. Une discussion a lieu à ce sujet.

Relativité salariale

En 2007, après le règlement du dossier de l'équité salariale, le ministère avait ouvert une porte quant à la relativité salariale. Dernièrement, une lettre a été déposée au ministère par le syndicat des psychologues de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont qui fait part, entre autres, des nouvelles exigences à l'embauche des psychologues et des inégalités salariales avec les autres professionnels. Suite à la réception de cette lettre, le ministère a accepté de rouvrir le dossier.

Référence médicale pour une demande de consultation en psychologie?

Mme Marie-Andrée Brisson demande aux membres si une référence médicale est obligatoire dans leur milieu respectif pour avoir accès à des services de psychologie. Dans certains milieux c'est oui et dans d'autres, ce n'est pas obligatoire en 1^{ère} ligne seulement.

9. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine rencontre aura lieu vendredi le 30 janvier 2009.

Micheline Bibeau
Agente administrative
Service de psychologie du CHUM

/mb (2008-10-14)

Marcel Courtemanche, M.A.(Ps.)
Chef du Service de psychologie
CHUM
Président du comité